

**HALLE FILIP** Bouche, extra : 25 et 28.00 ; en rouge, 2.00 ; vis blanc fin, 2.05 ; Chandelier : 1.50 et 10.00 ; Goulotte, 12.00 ; 1.50 et 100 ; Orange, 1.25 ; Kalina, 4.00 ; Pain d'appr. 3.00.

**L'ASSOCIATION REGIONALE DES COMPTABLES** s'est réunie dimanche à dix heures, au siège social, à Café Belle-Vue, 2, rue Neuve, pour honorer une très intéressante étude de M. Nédonnat, président d'honneur, sur les phénomènes de la comptabilité qui peut se dérouler en trois parties : 1<sup>e</sup> Comptabilité théorique ; 2<sup>e</sup> Comptabilité des diverses entreprises ; 3<sup>e</sup> Comptabilité des diverses entreprises.

M. Nédonnat ne défend, contrairement à ce qui a été annoncé, de veuler soumettre un traité. Il restait simplement donner connaissance d'une étude sur la comptabilité.

Avec toute l'assurance que lui confère son expérience, M. Nédonnat a exposé d'intéressants détails techniques aux auditeurs qui tireront certainement profit des remarquables enseignements de cette étude.

Cette conférence a été unanimement applaudie et M. Wilson s'est fait l'interprète de l'assistance pour remercier M. Nédonnat et exprimer l'espoir de le voir prochainement dans une de ces réunions.

M. Nédonnat, un quelques mots aimablement prononcés au cours du dévoué concours, en toutes circonstances.

L'assemblée décide qu'une remise-souscription sera faite tous les derniers dimanches du mois à dix heures et demie.

**LA MAISON D'AMEUBLEMENTS & GÉORGES WIART & C°**, décorateurs, 79, rue Nationale, à Lille (très la Dépêche), a informé que leur magasin échelonne à tout le monde, dans leur rayon de lustrerie et objets de décoration.

**ELLE** a été unanimement applaudie et M. Wilson s'est fait l'interprète de l'assistance pour remercier M. Nédonnat et exprimer l'espoir de le voir prochainement dans une de ces réunions.

M. Nédonnat, un quelques mots aimablement prononcés au cours du dévoué concours, en toutes circonstances.

L'assemblée décide qu'une remise-souscription sera faite tous les derniers dimanches du mois à dix heures et demie.

**LA SOCIETE AMICALE ET PROFESSIONNELLE DES CHAUFFEURS-CONDUCTEURS DE MACON** a tenu son assemblée générale à dix heures à leur bureau, 10, rue Grand-Rue. 87, sous la présidence de M. Vanherle, et a voté les membres du Comité. Après l'inscription de plusieurs nouveaux membres, il a été décidé qu'à prochaine réunion seraient préparées la partie avec accompagnement d'une société musicale.

**LA SOCIETE DE GYMNASTIQUE « L'ALMENNIE »** quoique privée de ses locaux jusqu'à la fin de l'année dernière a tout de même pu présenter deux journées pour la classe 1920 au brevet d'aptitudes sportives et a obtenu un magnifique succès.

Nous publierons le classement général dès qu'il sera connu, c'est à dire après le classement des brevets de spécialités, les points obtenus dans ces examens devant venir s'ajouter à ceux des éprouves de la revue militaire.

Le résultat de la partie de classe 21 et 22 le 26 Janvier a été assuré le vendredi 20 au matin par le capitaine qui sera adjoint à M. Recouart. Les jeunes gens qui désirent s'inscrire doivent faire la partie la plus tôt possible au local, 8, rue du Grand-Chêne, les mercredis et vendredis de 8 à 10 h. du soir.

**LA CHICOREE DU POILU** donne des Bon-Primes de 1.2 et 2 francs.

**TOUJOURS LE ZELE DES CHAUFFEURS.** — Un rapport a été rendu à la charge d'un conducteur automobile, M. Maurice Delau, âgé de 30 ans, domicilié rue de Paris, 3, à Lille, pour exécution de sa machine.

**TRANSPORTS GENERAUX PAR CAMIONS AUTOMOBILES**, Edouard Moys, 103, rue de l'Industrie, Roubaix.

**AUTOMOBILISTE IMPRUDENT.** — La police a dressé un procès-verbal au conducteur d'autotaxi, Georges Edgard, 28 ans, domicilié rue Daubenton, 48, qui à full allure, circulait dans la ville.

**LE SAOL** est supérieur à la meilleure veuve, le rapport 0.45.

**UN CHARRETTIER.** — Emile Vandembrouck, 42 ans, domicilié rue des Tuileries, à Wattrelos, vidait un tourelleur d'immondices, quand Gaud, 33 ans, surmonta un berger de ville qui lui fit une profonde blessure.

**50/0 AUX PROPRIETAIRES.** — Pour réclamer à l'état, adressez-vous dès maintenant à Jules Vandewoest, gradé en droit, 6, rue Bellart, de 2 à 4 heures.

**CROIX**  
A la gare de Croix-Wasquehal  
La statistique du mouvement pour l'année 1919

Nous publions, ci-dessous, la statistique du mouvement de la gare de la Croix-Wasquehal pour l'année 1919.

Sous la direction de M. Guillot, chef de gare, de M. Hennick, chef de la grande vitesse, et Bigan, chef de la petite vitesse, les services d'expédition et de réception de marchandises prennent une extension de plus en plus supérieure à celle d'antan.

Les voyageurs aux dépôts a été de 80.797. Le produit de ces dépôts a été de 281.761 fr. 50.

Arrivée à l'arrivée a été constaté un nombre de 44.600.

La grande vitesse. — Il a été expédié : bagages enregistrés, 3.545 ; produit, 3.443 fr. 15 ; arrivages, 8.218 ; produit, 504.467 fr. 80 ; expéditions, 8.651 ; produit, 43.025 fr. 90.

Coches postaux (train intérieur) : au départ, 7.703 ; à l'arrivée, 8.515 ; coches postaux étrangers : 1.207 ; train intérieur, 381.

Pour la desserte de nos basse-cours de la région, il a été répondu : au départ, 100.303 ; soit 22.075 sujets.

Les principales marchandises expédiées consistent en kapack, voitures d'enfant, mobilier, meubles et coton.

La petite vitesse. — Arrivages, 15.883 ; wagons rentrés, 10.000 ; traineau réceptionné, 26.300 tonnes, revenus, 287.000 francs.

Birds : 3.784 ; wagons expédiés, 4.504 ; tonnage, 67.390 tonnes ; revettes, 12.000 fr. 50.

Le tonnage à l'arrivée se compose de chaux, macadam, bois de charpente, ciment, boulis, bâches et divers ; au départ de poêles, voitures démontées, couleurs, audeux, matériaux de construction et divers.

Ces chiffres sont une preuve de l'activité commerciale et industrielle qui ramène les deux cités ouvrières de Croix et de Wasquehal.

**ASSOCIATION DES FAMILLES NOM-BREUSES DE ROUBAIX ET DE SES CANTONS.** — Les chefs de famille nombreuses sont priés, dans leur intérêt même, de prendre bonne note de l'information ci-dessous :

En vue des dépréciations éventuelles à venir sur le prix du pain et sur les prix des transports en chemin de fer et en tramways, il est indispensable que chaque chef de famille nombreuse soit mis au courant de l'actualité.

À Paris, au Comité général des Ligues de famille nombreuses, la distribution des cartes de famille a été faite depuis plusieurs années et les cartes de ce Comité sont aujourd'hui, dans certains cas, considérées comme ayant un caractère juridique.

Les chefs de famille nombreuse de Robecq et de ses cantons ont un grand intérêt à aider leur Association locale à faire établir à leur carte le même caractère officiel en vue du décretement sur les prix des transports et du pain.

Il est donc nécessaire que toutes les familles de nos cantons, et plus précisément le plus de personnes au sein de la famille, se rattachent à l'Association des familles nombrées de l'arrondissement de Robecq.

Une note ultérieure fixera sur Croix les jours et le lieu où les délégations de l'Association nombrée de Robecq se rendront à Paris pour déposer leurs cartes d'adhérents de 1920.

RAVITAILLEMENT DE QUINZAINE. — Il sera délivré : 230 gr. de rafle, 2 fr. 15 ; 400 gr. de sucre, 1 fr. 12 ; 1 pinte de sucre, 1 fr. 125 gr. de fromage, 1 fr. 10 ; 250 gr. de confiture, 1 fr. 25 ; 120 gr. de cacao, 1 fr. 25 ; 100 gr. de phosphore.

**TOUFFLEURS.** — LA VENTE DU CHARBON. — Procès-verbal à 464 francs à charge de M. Pothion, marchand de charbon à Touffleur, pour défaut de bascule sur sa veuve.

**E. WERNER** Jeuillier Orfèvre 24, rue Haussmann, LILLE

## TOURCOING

AUJOURD'HUI, LUNDI, 26 JANVIER :

Marché de 8 h. à midi.

Marché d'épargne de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Marché des denrées de la marine : de 8 h. 30 à midi, mardi, mercredi, 10.421 à 10.440 ; de 2 à 6 h., 16.421 à 16.450.

Marché de ville : bureaux ouverts au public, matin, de 10 h. à midi ; le soir, de 2 à 4 h.

Théâtre municipal : « Les Clashes de Cornemuse ». Rides à 20 h.

## L'Assemblée trimestrielle

des Combattants de la Grande Guerre

G'est hier, dimanche, à dix heures du matin, qu'a eu lieu, dans la vaste enceinte de l'Hippodrome, l'assemblée générale trimestrielle de la Fédération Amicale des Combattants de la Grande Guerre. M. Joseph Legrand, président de la Fédération, a pris la parole au sujet des autorisations d'entrepreneurs de délivrer des brevets.

Le conférencier des documents de la circulaire reçue de l'Office départemental des charbons, l'administration municipale a décidé que des autorisations d'entrepreneur seraient délivrées, à date de ce jour, par priorité aux marchands de charbon patentes d'avant-guerre, puis aux autres qui n'ont pas de demande.

Dans les autorisations, se seront délivrées que nous conditions suivantes :

1<sup>e</sup> L'autorisation ne sera valable que pour un seul voyage ; 2<sup>e</sup> Le charbon obtenu à l'aide de ces autorisations devra être exclusivement livré à la consommation domestique ; 3<sup>e</sup> Les marchands ou veilleurs seront tenus de fournir au bureau de la ville, à l'ordre de M. Legrand, la liste des personnes titulaires de ces autorisations.

Le prix du charbon : L'Administration a fixé à 240 francs la prix maximum des charbons ainsi vendus.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un charbonnier, M. Jules Marbeuf, 31 ans, demeurant 9, rue Pasteur, occupé dans le parc à charbon de l'Électricité du Nord de la France, s'est fait une entorse dorsale et une plaie courante à l'index de la main droite au seulement une planche desserrée du dégagement du charbon. M. le docteur Buste lui a présenté un raport de deux jours.

**WATTRELOS**

LE NOUVEAU TARIF DES CONCESSIONS

est établi comme suit :

Concessions temporaires (15 ans), superficie de 20 à 100 ha : 100 francs.

Concessions permanentes renouvelables, superficie de 2 m. au minimum : 175 fr. (fond seulement).

La superposition est autorisée entre la 10<sup>e</sup> et la 20<sup>e</sup> année de la concession. Prix : 225 fr. 40 pour 1 personne, 90 fr. en dessous de l'âge de 14 ans, 60 francs pour les enfants de moins de 10 ans.

M. Fernand Rivet a exposé l'opposé de la situation financière de la Fédération, qui connaît 5.407 adhérents, avec un avoir de 80.000 francs.

M. Legrand parla alors du Concours de la Grande Famille, qui accorde une prime de 500 francs aux familles qui comptent au moins cinq enfants, dont deux fils ou deux filles, dont deux tombés à l'ennemi. Il invita les familles intéressées à se renseigner sur ce drapé.

Le conférencier montra ensuite comment cette guerre était faite pour « saigner la France à blanc » et ne plus la trouver jamais sur son chemin. C'était aussi le meilleur moyen d'en finir pour jamais avec la question de cette Alsace-Lorraine qui s'obstine à rester française sous le joug allemand.

Pour punir leur guerre, les Allemands devaient faire délivrer un appel aux procès de plus barbares. Plus la guerre est impitoyable, disait Hindenburg, plus elle est humaine, car elle prendra fin d'autant plus vite.

En face de cette injustice et de cette brutalité, l'orateur a dressé la France qui, une fois, plus comme un drapé du monde, et se trouva vaincu par les Allemands.

Après la réunion, une réception intime a eu lieu à la permanence de la Fédération, rue du Haze, M. le commandant Legrand a prononcé un toast en l'honneur de M. Victor Duguet, le remettant du bienveillant conseil qu'il avait apporté à cette réunion.

A L'ECOLE DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE DE TOURCOING. — Nous avons signalé, la semaine dernière, les brillants succès obtenus par l'E.T.I.M. aux examens du C.P. S. M.

A ces superbes résultats, viennent s'ajouter une

succession de victoires aux exercices de cavalerie.

Sur la partie de l'infanterie, les deux officiers de l'infanterie, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'artillerie, les deux officiers de l'artillerie, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'aviation, les deux officiers de l'aviation, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'infanterie, les deux officiers de l'infanterie, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'artillerie, les deux officiers de l'artillerie, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'aviation, les deux officiers de l'aviation, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'infanterie, les deux officiers de l'infanterie, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'artillerie, les deux officiers de l'artillerie, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'aviation, les deux officiers de l'aviation, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'infanterie, les deux officiers de l'infanterie, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'artillerie, les deux officiers de l'artillerie, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'aviation, les deux officiers de l'aviation, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'infanterie, les deux officiers de l'infanterie, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'artillerie, les deux officiers de l'artillerie, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'aviation, les deux officiers de l'aviation, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'infanterie, les deux officiers de l'infanterie, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'artillerie, les deux officiers de l'artillerie, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'aviation, les deux officiers de l'aviation, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'infanterie, les deux officiers de l'infanterie, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'artillerie, les deux officiers de l'artillerie, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'aviation, les deux officiers de l'aviation, Charles et André, ont obtenu des succès.

Sur la partie de l'infanterie, les deux officiers de l'infanterie, Charles et André, ont obtenu des succès.